



## LE HÉRON La Chapelle-des-Marais



13,5 km 3h30

 De novembre à mai

 Esplanade Bernard Legrand (médiathèque)

### Accès

se diriger vers l'église de La Chapelle des Marais.

### Bureau d'Information Touristique de Brière

Maison du Parc - Village de Kerhinet - Saint-Lyphard  
02 40 66 85 01

### Bureau d'Information Touristique de Saint-Nazaire

Base sous-marine  
Boulevard de la Légion d'Honneur  
02 40 22 40 65

Après quelques sentiers aux chênes imposants, cette randonnée nous conduit vers le marais de Brière. Clapotis d'eau, carex ondulants, vol des échassiers... L'ambiance est aquatique. Les chalands somnolent au creux d'un canal, sous l'ombre grêle des saules, la mare surplombée d'un puits, invite à la détente, et les fours à pain restaurés nous content les cuissons festives du temps jadis.

 Descendez l'esplanade Bernard Legrand qui jouxte la rue de Penlys, traversez cette rue juste avant le rond-point de Penlys puis traversez le parking et le square enherbé en serrant sur votre gauche.

**1** Au bout de l'allée, remontez la rue des Trélonnées puis empruntez sur votre droite le chemin d'exploitation arboré. Poursuivez votre chemin vers le marais du Gué Neuf et regagnez la rue de Penlys. Traversez la RD 33 et poursuivez sur la rue du Bossis.

**2** Arrivé à Québitre, au lieu-dit Le Bossis, passez devant la croix en granit puis tournez à droite sur les chemins d'exploitation bordés de chênes. Poursuivez votre chemin jusqu'au pont de Québitre. *Situé au cœur du marais, cet ouvrage permet de traverser le canal de la Boulaie afin de relier les îles de Camer et Camérùn à Québitre. Outre la faune et la flore caractéristiques du milieu, observez le clocher des églises visibles aux alentours. Selon les conditions météorologiques, vous pourrez apercevoir le pont de Saint-Nazaire.* Dirigez-vous ensuite vers l'île de Camérùn.

**3** À la Martinais, traversez la RD 50 et empruntez à gauche la rue de la Martinais puis au bout de 200 m à droite, prenez le chemin d'exploitation et traversez la gagnerie de Camérùn en son centre. Tournez à droite puis poursuivez à gauche sur les rues de la Chérère et de la Vieille Saulze, vous y rencontrerez deux fours à pain restaurés.

**4** À la fosse de Camer, *appelée Bosse Martenne et autrefois utilisée pour l'abreuvement des animaux et la lutte contre les incendies*, empruntez la chaussée Mouton sur votre gauche et dirigez-vous vers la Brière. Tournez à droite et suivez le canal de bordure de Brière.

**5** Quittez le GR3 / GRP Tour de Brière et remontez le chemin de Cadiais. Au carrefour des Quatre Chemins continuez tout droit jusqu'à la RD 51. Longez cette dernière sur quelques mètres puis tournez à droite et faites le tour de la gagnerie de Rotz où subsistent les vestiges d'un moulin à vent.

**6** Tournez à droite et traversez le Marais de Rotz puis longez le terrain de football par la gauche, jusqu'au portillon, situé à gauche du grand portail. Poursuivez le long de la RD 50 pour rejoindre le rond-point de la Perrière. Traversez-le par la gauche en empruntant les passages protégés et continuez sur quelques mètres jusqu'à la rue de la Perrière.

**7** Tournez à droite et traversez la RD 50 (rue de la Brière) puis continuez tout droit rue des Écluses. Au carrefour prenez à gauche et remontez la rue du Bé sur une dizaine de mètres pour rejoindre l'esplanade Legrand, votre point de départ.

### LES FOURS À PAIN

Restaurés par les bénévoles de l'association « le Coupis » avec le soutien de la municipalité, les 5 fours à pain communaux sont à la disposition des Marais-Chapelains. Les habitants peuvent librement faire cuire du pain, de la viande, de la charcuterie et des desserts. 7 à 10 fagots sont nécessaires pour chauffer les fours constitués de briques ou de pierres et couverts d'ardoise ou de terre argileuse. Les fours à pain étaient souvent construits en retrait des habitations pour éviter la propagation d'éventuels incendies.

### LE HÉRON CENDRÉ (ARDEA CINEREA)

Pêcheur et chasseur, le Héron Cendré *Ardea cinerea* se nourrit de micro-mammifères et d'insectes terrestres. D'une patience infinie, il peut rester à l'affût des heures entières, à guetter grenouilles, poissons, insectes qu'il harponne de son bec. Il niche en colonies et vous le trouverez près d'arbres, à proximité de l'eau. Vous le reconnaîtrez à sa grande taille, à son plumage gris-blanc noir, à son cou replié et à son vol, lent, battu par d'amples mouvements. Le marais de Grande Brière compte de nombreuses autres espèces de hérons, dont certaines beaucoup plus rares que le Héron cendré. Vous pourrez ainsi observer le Héron pourpré, le Blongios nain, le Héron garde-bœufs, le Bihoreau gris ou encore le très discret Butor étoilé.

### À VOIR EN CHEMIN...

- les paysages, la faune et la flore des marais
- le pont de Québitre
- le patrimoine vernaculaire : croix de rogations, puits et fours à pain (cf. fiche 25)
- le port des Fossés Blancs, point de départ de balades en chalands
- la fosse de Bosse Martenne





13,5 km



3h30

